

**Bulletin d’Adhésion 2021**

Je, soussigné(e) Nom, prénom : ………………………………………………………………..

Adresse : ………………………………………………………………………………………

Téléphone fixe : .................................................Portable : ………...…………………….

Adresse @ : ……………………………………….............@ ………………………………………

**Vos coordonnées ne sont communiquées qu'aux différents coordinateurs pour vous informer des nouveaux contrats.**

Adhère à AMAPlanète-BLANQUEFORT. Le montant de la cotisation pour l’année 2021 est fixé à 10 €.

Règlement de préférence par chèque, à libeller à l’ordre d’AMAPlanète-BLANQUEFORT.

Chèque n° …………………………………………Banque : ………………………………

Je suis informé(e) que cette association fonctionne sur le mode du partage des tâches et du bénévolat.

**Je reconnais avoir pris connaissance des statuts d’AMAPlanète BLANQUEFORT, de mon engagement** (ci-dessous). Je note que la Charte des AMAP est consultable, dans son intégralité, sur Internet :

<http://www.reseau-amap.org/docs/chartedesamap.PDF> .

 **Date et Signature de l’AMAPIEN**

**Engagement de l’Amapien pour l’année 2021**

L’AMAP est une association formée par des consom'acteurs dont l’objectif est de monter des partenariats avec des producteurs, pour obtenir la livraison régulière de produits bio ou raisonnés, moyennant un prix payable d’avance, tout en mettant l’accent sur :

* La qualité de la relation entre le producteur et le consom'acteur,
* La qualité nutritionnelle et sanitaire des produits, ainsi que leur saveur,
* L’assurance d’un revenu pour le producteur,
* L’établissement d’un prix équitable pour les 2 partenaires.

**Chaque Amapien s’engage** à :

- Participer au bon fonctionnement d’AMAPlanète en respectant ses statuts, les termes de son engagement et la charte des AMAP,

- Régler d’avance l’achat des produits à chaque producteur,

- Récupérer ses produits à la Vacherie (Majolan), aux jour et heure de distribution : le jeudi de 18 h 45 à 19 h 45,

- Assurer jusqu’à 3 permanences-distribution dans l’année : chaque adhérent participe au bon déroulement de la distribution, à savoir la mise en place des tables et produits, la transmission des informations, ainsi que le rangement des tables à l’issue de la distribution,

- Accepter que tout panier non récupéré à 19 h 45 soit donné à toute structure locale permettant une re-distribution généreuse et équitable ou, en l'absence de cette solution, distribué aux personnes ayant assuré la livraison du jour,

- Se faire remplacer en cas d’absence pour la récupération de ses produits,

- Accepter de passer en liste d’attente d’un contrat si le nombre de contrats disponibles est atteint lorsqu’il se présente pour souscrire le renouvellement,

- Respecter l’activité du lieu d’accueil de la distribution afin d’occasionner le moins possible de gêne (ne pas fumer, surveillance des enfants, respect des consignes, etc…)

**Tous sont soucieux du devenir de la terre et des générations futures.**

AMAPlanète-BLANQUEFORT

Siège social : ABC, 8 rue Raymond Valet – 33290 BLANQUEFORT

<http://www.amaplaneteblanquefort.fr/wordpress>

amaplaneteblanquefort@gmail.com